

## Editorial

Voilà un an que la nouvelle équipe municipale est en place.

De nombreux projets sont en cours, le plus important étant les travaux de rénovation de l'école et des logements communaux.

Parfois moins visible mais tout aussi essentiel, le travail des conseillers municipaux se passe en réunion (urbanisme, station d'épuration, voirie, éclairage public, école et nouveaux rythmes périscolaires, etc.) et en recherche de subvention.

Nous avons essayé d'associer les habitants à nos diverses réflexions : la commission « voirie » est un bel exemple tout comme les réunions organisées avec les associations et le chantier participatif des Jalines. A la rentrée, des projets importants comme l'urbanisme et la station d'épuration entreront dans de nouvelles phases où la participation des habitants sera sollicitée.

Au quotidien, les services administratifs et techniques fournissent un travail important pour répondre à vos attentes, valoriser notre cadre de vie et entretenir la commune.

Pour conduire ces projets, une gestion attentive du budget communal est indispensable alors que les aides de l'Etat diminuent de manière forte nécessitant des choix importants pour l'avenir de la commune.

Sans perdre de vue ces préoccupations, profitons de l'été à venir et du plan d'eau qui fait l'attractivité de notre commune.

Bonne lecture et bon été à La Souche !

L'équipe municipale



Les projets en cours p.1

Le travail des commissions communales p.2

Zoom sur : Aménagement des places p.4

Vie Locale p.6

Informations pratiques et agenda p.8

## Les projets en cours

### Les travaux de l'école



Les travaux de l'école avancent à grand pas. La rénovation d'un tel bâtiment apporte bien évidemment son lot de surprises, la coordination des entreprises est un enjeu fort pour ne pas pénaliser le fonctionnement de l'école. Le déménagement des classes dans la première partie du bâtiment rénovée sera organisé en juillet afin de permettre les travaux dans les classes actuelles.

Prochaine étape :

- livraison de l'école rénovée après les vacances de la Toussaint.
- livraison des logements rénovés pour octobre : les potentiels locataires peuvent se signaler en mairie.

### Le plan d'eau

Le barrage sur le Lignon a été mis en place mi juin : le plan d'eau est en service mais l'eau est encore fraîche !

C'est le même maître nageur qui assurera la surveillance de baignade en juillet et août tous les après-midi de 13 h à 18 h sauf le mardi.

Une opération de nettoyage des berges a été réalisée à l'initiative de quelques familles Souchoises lors de la « fête des fleurs » organisée le 31 mai.



Les travaux de finition du plan d'eau ne sont pas terminés, le syndicat Ardèche claire qui coordonne les travaux ayant quelques difficultés avec l'entreprise qui réalise les travaux d'espace verts.... Ce qui n'empêche pas de sortir la crème solaire, les chapeaux, le maillot, les serviettes et de plonger dans une eau vivifiante !



### Avec civisme et respect de chacun, gardons la commune propre !

La qualité de l'accueil sur la commune, c'est aussi la propreté des espaces publics.

Le civisme de tous doit éviter que les points de collecte ne se transforment en dépotoir. Les déjections canines doivent être ramassées, un équipement adapté a été installé (parking plan d'eau).

Une réflexion va être engagée sur la répartition des points de collecte dans une logique environnementale et économique.



## Voirie

### Commission mixte voirie

Depuis le dernier trimestre 2014, une commission mixte voirie, réunissant élus et habitants, travaille sur la voirie communale. Ouverte à toute personne de La Souche souhaitant y participer, cette commission s'est réunie une fois par mois en 2015.

Nous remercions vivement l'investissement de Bernard Blaise, Etienne Claudel, Guy Letourneur et Bernard Vignal qui ont été riches en propositions et ont su nous aider dans les choix à faire : gardes-corps disposés au pont des Lioures, aménagement du croisement de La Bidousse et de la CD 19, réfection d'une partie de la route du Couchou, etc.

Plusieurs projets ont été étudiés avec des travaux restant à engager courant 2015 :

- Sur la route de la Chareyrade, réalisation d'un puisard pour recueillir les eaux pluviales et pose d'une buse traversant la route afin de les mener vers le Lignon. Nous remercions Mr Max Teyssier qui a donné son accord pour franchir son terrain.
- Réfection du muret de soutènement donné par Madame Chamoux, au pont de la Cougne. Les ressources financières actuelles de la commune ne permettent pas actuellement de réaliser l'aménagement du virage (prolongement du parapet).
- Réfection des parapets du pont de Bournas : ces travaux seront effectués par les employés municipaux.

- Entretien de la route de la Clémenterie (création d'un coupe-eau et remplacement d'une buse).

De nombreux échanges ont également été menés pour identifier des pistes d'amélioration de la voirie :

- Au lieu-dit le Gendarme, création d'une aire de retournement et sécurisation du pont.
- Réflexion sur le désenclavement des Lioures en cas de problème d'accès au Pont de la Cougne.

### Sécurisation de la traversée du village

Une importante réflexion a été menée, en partenariat avec les services du Département de l'Ardèche afin de mieux sécuriser la traversée du village :

- limitation à 30km/h au cœur de la Souche effective après le passage du Tour de France entre la route de la Chareyrade et la sortie amont du village.
- traversées pour piéton matérialisées par des panneaux de signalisation.
- balises installées pour écarter le trafic des habitations face à la place de la Liberté.
- panneaux d'avertissement installés à l'arrêt de bus de La Croze.

L'installation d'un radar pédagogique est prévue entre mi-août et mi-septembre. Cette installation permettra, d'une part, de sensibiliser les automobilistes et, d'autre part, de prendre des mesures sur les vitesses réellement pratiquées.

## Le travail des

### Entretien des chemins

Outre les travaux de débroussaillage et d'entretien de la voirie (liste disponible sur le site de lasouche.fr), les employés municipaux ont pris en charge l'entretien des chemins de randonnée. Nous remercions les employés pour leur assiduité et leur investissement ainsi que pour les conseils avisés qu'ils savent nous donner de part leur expérience.

### Réseau d'eau potable

Les travaux d'adduction d'eau quartier de Monflat ont été réalisés au mois de mars. Restent à réaliser les travaux sur le secteur du Mazel durant l'hiver 2015.

### Horloge astronomique

La commune s'est engagée dans des travaux d'amélioration de l'éclairage public : diminution de la consommation, équipement plus efficace, suppression de point lumineux. Il s'agit de diminuer la consommation d'énergie et de contribuer à diminuer la pollution du ciel nocturne.

L'ensemble des systèmes d'éclairage, de conception ancienne, va être changé dans les prochains mois (baisse de consommation de 125 à 50 W par candélabre).

Par ailleurs, des horloges astronomiques vont permettre un arrêt de l'éclairage public à certaines heures (programmation suivant l'heure de lever et de coucher du soleil). Un exemple concret pour concilier économie et écologie !

+ d'infos sur  
[www.lasouche.fr](http://www.lasouche.fr)

## Un point sur le budget communal

L'élaboration du budget communal 2015 a fait l'objet de plusieurs réunions animées afin de prioriser les projets.

### Budget de fonctionnement

Les marges de manœuvre sont très faibles avec près de 67 % de dépenses obligatoires (salaires employés, charges financières, prêt, etc.). Le reste du budget de fonctionnement est consacré au fonctionnement de la commune (achat de fourniture et d'énergie, prestation de service, etc.). Au quotidien, une vigilance est indispensable afin de limiter les dépenses.

Dans ce contexte, le résultat de fonctionnement espéré, reversé pour créer de l'investissement, est faible (de l'ordre de 11 000 €) et risque encore de diminuer au vu des baisses de dotations répétitives de l'Etat et de nouvelles dépenses (activités périscolaires par exemple). *A terme, le risque est de ne plus dégager d'excédent et donc de ne plus avoir de moyen d'investissement*

### Budget d'investissement

Les travaux du bâtiment ECOLE représente environ 80% du budget d'investissement. Ensuite viennent d'autres travaux comme le renouvellement des ampoules d'éclairage public qui se réalisera sur plusieurs années, l'entretien des routes (17 000 €), etc.

A souligner que 16 000 € de travaux réalisés « en régie » par les employés communaux sont envisagés : coupe-eau en béton, réceptacle des eaux et traversée de route à la Chareyrade, isolation des combles de la mairie, etc.

*Il faudra veiller à ce que ces dépenses permettent de dynamiser notre village, de générer de nouvelles ressources financières tout en essayant d'alléger le budget de fonctionnement.*

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale en 2014 et 2015.

Toutefois, face à la diminution des aides de l'Etat et à de nouvelles charges transférées aux communes, il est primordial de trouver de nouvelles ressources financières. Plusieurs pistes seront étudiées durant l'année (travail de mise à jour des bases foncières, mutualisation entre communes, etc.).

### Le budget de l'eau

Son équilibre est encore plus délicat. Le résultat de fonctionnement est juste à l'équilibre (+700 €) et ne permettra pas de faire de lourds investissements.

De plus, suite aux opérations réalisées ces dernières années (AEP Rabeyriol, mise aux normes de nos captages, etc.), la possibilité de contracter d'autres prêts est difficile.

L'équation pour financer notre STEP va être difficile à résoudre et des discussions sur le financement de ces travaux seront envisagées avec la population au fur et à mesure de l'avancement de ce projet.

A noter cependant et cela est un point positif, que tous nos captages d'eau potable sont aux normes et notre réseau de distribution est dans un bon état général, hormis un ou deux tronçons (Azagades notamment).



# commissions municipales

## Urbanisme

Sujet très important pour le développement de la commune, l'équipe municipale s'est engagée à lancer une réflexion sur la mise en place d'un document d'urbanisme.

Ce projet est complexe avec prise en compte des enjeux agricoles, environnementaux, touristiques, d'habitat, etc...

Faut-il développer les constructions ? Où, comment, avec qui et pour qui ? Comment préparer l'arrivée d'un document d'urbanisme intercommunal ? Les questions sont nombreuses.

Comme annoncé dans la précédente gazette, la commune a souhaité rencontrer différents partenaires techniques afin d'être conseillée au mieux : Direction Départementale des Territoires (DDT, ex DDE), Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), Ardèche Habitat (office HLM de l'Ardèche).

Le conseil municipal a souhaité missionner le CAUE pour accompagner la commune dans l'élaboration d'un projet de développement et animer une démarche partagée avec les habitants.

Les premières réunions devraient être organisées à l'automne avec l'objectif de mobiliser fortement les habitants volontaires pour dessiner ensemble le visage de la commune dans les vingt prochaines années.

## Organisation des services communaux

**Fabien SCHENK** a rejoint depuis le mois de mai l'équipe des employés municipaux pour un contrat de un an. Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de la mairie. Fabien est notamment en charge de l'entretien des espaces verts. A noter qu'une grande partie de son salaire est pris en charge par l'Etat ce qui induit un impact raisonnable sur le budget de la commune.

Pendant 6 mois, **David FLEURY** a effectué le remplacement de Nicolas COMFORT. Il a apporté ses compétences dans les opérations quotidiennes d'entretien du patrimoine communal (menuiserie, maçonnerie, débroussaillage, etc.).



## Crues du Lignon

Le syndicat de rivière « Ardèche Claire » souhaite mettre à jour les repères de crues. Pour cela, il est nécessaire de retrouver des traces de crues passées.

Si vous avez des photos permettant d'identifier les niveaux de crues, vous pouvez les transmettre et contribuer à cette démarche indispensable dans la prévention des crues.

Contactez les services de la mairie pour toute information.

## Info broyage déchets verts

Face à l'interdiction du brûlage des déchets verts, la commune a proposé d'étudier une mise à disposition d'un broyeur de végétaux. La commune a reçu peu de réponses mais, compte tenu de l'enjeu, cette proposition technique sera relancée à l'automne.



## Station d'épuration

Le dossier avance, trop lentement au goût de certains, mais sûrement.

Un nouveau dossier est en cours d'analyse par les services de l'Etat.

Un site a été identifié quartier Chareyrade à proximité de la confiserie, proche du Lignon mais hors zone inondable et relativement éloigné des habitations. Les propriétaires riverains les plus proches ont été rencontrés, le principe d'une station sur lit de roseaux (à l'image de la station du Chambon de Jaujac) leur a été présenté.

Ce projet apparaît comme un compromis technico-économique réaliste.

Le conseil municipal attend l'avis des services de l'Etat probablement rendu durant l'été. Des études plus précises seront ensuite conduites afin d'affiner le coût global du projet et les frais de raccordement pour les constructions.

Une réunion publique devrait être organisée courant septembre.

## Communauté de Communes Ardèche des sources et volcans

La communauté regroupe 17 communes.

L'actualité est très riche : ouverture de la piscine intercommunale à Pont de Labeume, logement seniors à St Pierre de Colombier, aide aux communes pour les travaux de voirie, entretien des chemins de randonnée communautaires, Centre de Loisirs Communautaire à Fabras et Service Crèche Intercommunautaire à Lalevade, collecte des ordures ménagères, etc.

De projets importants pour le devenir du territoire sont en cours d'étude : urbanisme intercommunal, schéma de mutualisation des services, développement de la fibre optique, etc.

Plus d'informations : [www.ardechedessourcesetvolcans.com](http://www.ardechedessourcesetvolcans.com)

## Bibliothèque

(Local situé sous le Camélia)

**Horaires d'ouverture :**  
Mercredi 10 h 30 à 11 h 30  
Vendredi 09 h 00 à 10 h 15  
(hors vacances scolaires).



**[www.lasouche.fr](http://www.lasouche.fr) : c'est votre site !**

Le site internet est ouvert à toutes les actualités sur la commune.

*Pour transmettre l'actualité :*  
[briecmevel@yahoo.fr](mailto:briecmevel@yahoo.fr)

N'hésitez pas à faire part de vos idées et vos articles pour contribuer au développement de ce site.

**Prochain projet pour le site : collecter des photos anciennes du village, cartes postales, archives, etc. et les partager !**

Vous pouvez dès à présent envoyer vos documents à l'adresse suivante : [contact@lasouche.fr](mailto:contact@lasouche.fr), à l'attention de la commission communication.

## Reconquête de la châtaigneraie

Une campagne de reconquête de la châtaigneraie a été lancée par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. L'objectif à l'échelle du Parc est de reconquérir 2000 hectares de vergers dans les dix ans à venir et de valoriser 6000 hectares en sylviculture. Cette dynamique est plus que jamais d'actualité face aux ravages du cynips.

De nombreuses châtaigneraies sont présentes sur la commune. Leur entretien est essentiel pour assurer leur pérennité et répondre à une demande croissante en châtaignes.

**La Souche** figure parmi les communes les plus engagées dans ce programme de reconquête :

- 14 dossiers ont été aidés (élagage et rénovation) ;
- 418 arbres ont été élagués ou rénovés ;
- 13.700€ d'aides ont été versées.

*Plus d'informations :*

*Parc des Monts d'Ardèche, Camille Demené  
Tél. : 04 75 36 38 63.*

*Information sur le cynips, la lutte biologique et la sauvegarde de la châtaigneraie ardéchoise :  
[www.cynips-chataigne-ardeche.com](http://www.cynips-chataigne-ardeche.com)*

## Info logements

L'accueil de nouveaux habitants et notamment de jeunes ménages est important pour le maintien de l'école.

Pour cela, il est nécessaire d'offrir une offre attractive en logements locatifs privés ou publics.

Les propriétaires privés peuvent bénéficier d'aides pour la rénovation de logement.

Vous pouvez transmettre en mairie les offres en logements.

L'office public HLM Ardèche Habitat gère deux logements locatifs sur la commune (à côté de l'église). Un grand logement est actuellement disponible à la location, n'hésitez pas à diffuser l'information.

La commune dispose également de logements communaux à louer. Les deux logements situés au-dessus de l'école sont actuellement en rénovation. Si vous connaissez des familles en recherche de logements, contactez la mairie.

# Aménagements du local des Jalines et des places : agir ensemble pour le village

## Ça bouge aux Jalines!

Le conseil municipal a souhaité initier une réflexion pour relancer les utilisations du local des Jalines par les associations de la commune. Il a été proposé à Antoine LANDREAU, étudiant architecte, de coordonner la rénovation du local des Jalines. Originalité de la démarche, les travaux ont été conduits avec la participation des futurs utilisateurs et en favorisant le recyclage des matériaux, ou comment associer économie, écologie et solidarité !

Depuis la mi-février, des membres d'associations souchoises se rassemblent pour réhabiliter ce lieu afin qu'il soit utilisable confortablement par plusieurs associations.

La première étape a consisté à identifier les besoins des associations : espaces des rangements privés pour chaque association, mise hors d'eau de la cave afin de pouvoir y stocker du gros matériel, aménagement d'un coin cuisine, remise aux normes du réseau électrique.

Les futurs usagers ne se sont pas contentés de lister leurs attentes.

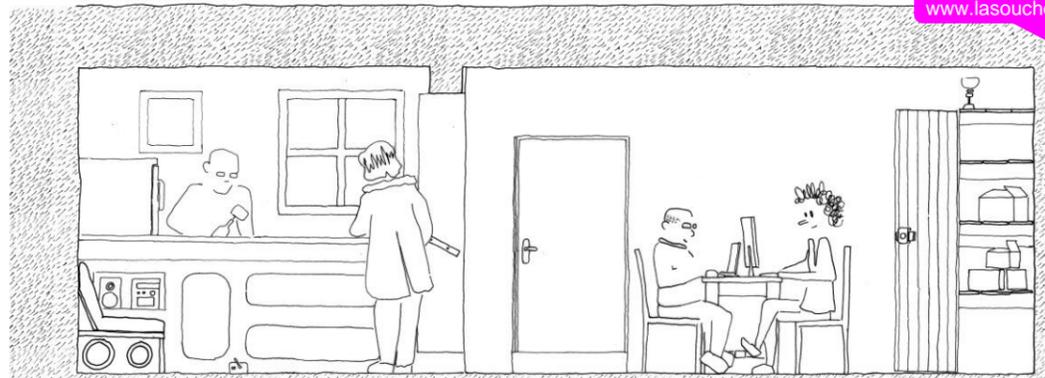
Afin d'atteindre ces objectifs, ils se sont activés en venant un ou plusieurs jours par semaine durant les quatorze semaines du chantier !

## Des matériaux déclassés et une main d'œuvre motivée !

S'il avait fallu faire appel à des entreprises pour réaliser les aménagements réalisés, le seul prix des matériaux aurait stoppé l'initiative avant même de regarder le coût du travail. Comment alors conduire le projet dans un budget si réduit ?

La réhabilitation de l'école s'est avérée une ressource précieuse de matériaux. En supprimant les faux plafonds, beaucoup de planches ont été libérées. Les entreprises travaillant sur l'école ne pouvaient pas prendre le temps d'enlever tous les clous pour pouvoir réutiliser le bois. Les volontaires des Jalines, ont pris ce temps, afin de revaloriser des matériaux et leur offrir une seconde vie ! La structure étanche de la cave a ainsi été construite grâce aux planches, les placards ont été conçus à partir des anciens volets de l'école !

+ d'infos sur [www.lasouche.fr](http://www.lasouche.fr)



Les travaux réalisés sur le local des Jalines ont été réalisés par les jeunes du village accompagnés et aidés par plusieurs bénévoles (citons notamment David GONTHIER, Bernard BLAISE, Bernard VIGNAL, etc.). Un grand merci à tous les intervenants !



## Et ailleurs à La Souche?

En parallèle du travail effectué aux Jalines, le conseil communal a proposé à Antoine Landreau de mener une étude sur les différents espaces publics du village. Antoine a explicité les qualités et les défauts de ceux-ci et a proposé des pistes d'amélioration. La réflexion a porté d'une part sur les trois places du centre bourg : la place Jean Moulin (entre les commerces et le plan d'eau), la place du Champ Clos (entre la mairie et l'école), la petite place de la Liberté et d'autre part sur l'espace principal, la rue !

La remarque préalable d'Antoine a concerné la forme de ces places publiques : les bâtiments ou les autres aménagements autour n'ont pas été conçus pour dessiner des vides (les places) architecturalement construits. Ces espaces vides, sans formes claires, ont des difficultés à mettre en relations les entités qui les entourent et à suggérer des situations agréables : où commence et où finit la place ? Quelle est la place accordée aux piétons et à la voiture ?

La rue (RD 19) est quant à elle cernée de façon plus franche par les fronts d'habitations ininterrompus. Elle offrirait un volume potentiellement plaisant... si l'on n'avait pas laissé les véhicules motorisés prendre toute la place...

Pour commencer à répondre à ces questionnements, Antoine a dessiné plusieurs esquisses présentées le 31 mai lors de la « fête des fleurs ». Les habitants et les élus peuvent s'en emparer pour en parler, les transformer et agir! Le conseil municipal souhaite en effet poursuivre la réflexion et y associer les habitants pour aménager le village selon des désirs partagés, en tenant compte des modes de vie actuels, pour faire en sorte que les contraintes de la RD 19 laissent place à des atouts qui changeront la qualité de vie communale.

Pour inciter et aider les habitants à s'organiser et agir ensemble afin d'améliorer la qualité des espaces publics souchois, la commune étudie actuellement la possibilité de s'inspirer des principes testés dans l'aménagement du local de Jalines (participation des habitants, recyclage des matériaux, ...).

« La rue est certes très étroite parfois. Les virages obstruent la visibilité, et pourtant les automobilistes ne paraissent pas toujours prudents. Les passants ressentent en tous cas un sentiment légitime d'insécurité. Pourtant des nombreuses sections sont d'une largeur conséquente, comme juste devant l'école, et l'aménagement d'un véritable espace piéton serait sans aucun doute un véritable plus. Délimiter de tels espaces à l'aide d'éléments de mobiliers extérieurs (bancs, jardinettes, pergolas...) serait réalisable et égayerait la rue du même coup. »

« La place Jean Moulin est morcelée. Alors qu'elle aurait pu être la transition intuitive de la rue au plan d'eau, elle se cache à l'arrière des commerces et se coupe du plan d'eau en plaçant un parking au delà des platanes que rien n'incite à franchir. Pour que cet espace ne soit plus au quotidien que du stationnement, il serait juste de valoriser la bibliothèque qui s'est récemment nichée sous le bar le Camélia ainsi que de délimiter des espaces sans voiture pour plus de confort. »

« La place du Champ Clos est parcourue elle aussi par les voitures sur l'ensemble de sa surface. Les nombreux parents venant chercher leurs enfants à la sortie de l'école (sans doute parce que la rue est trop dangereuse à parcourir à pied) créent un méandre d'automobiles à travers lesquelles les enfants doivent slalomer. Tant pis pour les jeux ou pour discuter cinq minutes. Des sens de circulations et des places de stationnement libérant un espace de place pourraient être testés en un rien de temps, avec un pot de peinture et l'envie collective de s'octroyer de la place pour être bien. »

« La place de la liberté est de loin la plus coquette, mais elle n'est pas si occupée pour autant! Si son volume et le petit arbre sont agréables, comme elle ne propose en ses bords aucune activité, peu sont ceux qui s'y arrêtent.

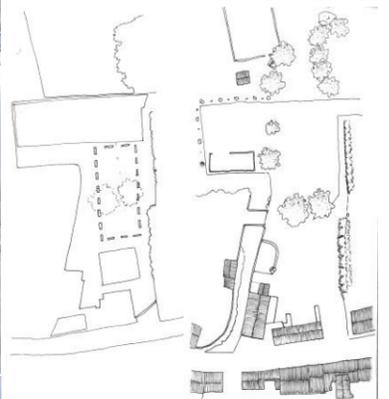
On pourrait pourtant y faire tellement de choses : apéro hebdomadaire entre voisins, barbecues, séances de cinéma de plein air... Peut-être que quelques bancs ou tables déplaçables inciteraient un peu plus à son utilisation... »

## Antoine LANDREAU

Antoine termine actuellement ses études à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille dans un master intitulé « Architecture et décroissance ». On y réfléchit sur les moyens permettant dans notre société actuelle d'aménager l'espace commun de façon moins consommatrice en énergie comme en matériaux, afin de résister aux crises économiques et écologiques, ainsi qu'en mobilisant un grand nombre de citoyens dans les prises de décisions collectives.

Antoine a travaillé en temps que stagiaire pour la commune de La Souche sur une période de quatre mois. Sa rencontre avec le conseil municipal a répondu à son désir de travailler avec des habitants d'une petite commune ardéchoise afin de construire des espaces collectifs à partir de matériaux de réemploi, le tout pour des coûts très faibles.

L'aménagement du local des Jalines et les réflexions sur les places du village illustrent parfaitement ces objectifs.



+ d'infos sur [www.lasouche.fr](http://www.lasouche.fr)



# Vie locale

## Nouveau départ pour le Camélia !

Depuis le mois de mars, le Camélia, bar et restaurant de la commune, a changé de visage. Présentation d'André RENAULT, nouveau gérant.

### André, quel est votre parcours ?

Je suis originaire de Strasbourg. Mais mon installation cette année à La Souche pourrait être considérée comme un retour aux sources : j'ai découvert La Souche dès 1979 chez Monique Cubizolles et Jean Mazel à Bazandès !

Professionnellement, après avoir travaillé pendant une vingtaine d'années dans la chaudronnerie, je me suis reconverti dans la restauration en étant de 2007 à 2012 aux fourneaux du « Relais fleuri » à Laurac. J'ai cherché ensuite à créer un autre restaurant et le Camélia a représenté une opportunité intéressante sur une commune que je connaissais déjà.

### Quelle sont les modifications sur la carte du restaurant ?

J'ai fait l'acquisition d'un four professionnel me permettant de proposer une cuisine traditionnelle et familiale.

### Votre premier bilan sur ces premiers mois ?

Les premiers mois sont encourageants. Passées les semaines de découvertes, les habitants répondent toujours présents et participent bien au restaurant et au bar.

### Des animations pour la saison estivale 2015 ?

Des concerts sont déjà programmés en juillet (le 16 Thorne, le 30 Maggy Bolle), d'autres suivront certainement en août. L'été s'annonce bien !



## Retour sur « la Fête des fleurs »

La municipalité avec l'appui de l'amicale laïque a organisé le 31 mai une nouvelle édition de la « fête des fleurs ».

Les exposants présents ont permis aux habitants de la commune de trouver les plantes et les plants de légume qui animeront les jardins et se développeront dans les potagers de La Souche.

Plusieurs nouveautés cette année :

- une **opération de nettoyage** du Lignon et des abords du plan d'eau où jeunes et moins jeunes ont contribué à la mise en valeur du site : de nombreux déchets ont été évacués ce qui démontre les efforts à faire toute l'année pour préserver l'environnement et notre cadre de vie quotidien.



- une présentation des **projets d'architecture et d'urbanisme** par Antoine Landreau, étudiant architecte en stage à la commune de La Souche (cf dossier pages centrales) : **travaux réalisés sur le local des Jalines et réflexions engagées sur les places du village.**

- un **pique-nique champêtre** qui a réuni pour un moment convivial les habitants de la commune.

**Rendez-vous en 2016 pour une nouvelle édition ensoleillée. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions pour la prochaine édition !**

## Parole aux associations

### Théâtre ARLEQUIN

L'association de théâtre ARLEQUIN a terminé sa saison le 30 mai 2015 par un spectacle où petits et grands ont pu faire découvrir le travail réalisé tout au long de l'année

Les groupes des petits et préados nous ont démontré qu'il y avait de la graine d'acteur en eux, avec une pièce écrite et jouée par leurs soins.

Le groupe des adultes nous a beaucoup fait rire par leur démonstration sur le thème « si nous vivions le monde à l'envers ».

Les inscriptions pour la prochaine rentrée se feront le lundi 14 septembre 2015 à partir de 16 h 30 et jusqu'à 18 h, début des cours à compter du 21 septembre 2015.

Les séances pour les groupes enfants - préados - ados et adultes se feront en fonction du nombre de participants soit le lundi soit le vendredi.

**Le groupe des adultes, à effectif réduit, recherche de futurs comédiens, débutants acceptés, bonne humeur garantie !**



Représentation du Théâtre Arlequin



Les bénévoles de Rando La Souche accompagnant les activités périscolaires

### Rando La Souche

L'association Rando La Souche organise tous les lundis après-midi une randonnée pour des personnes aimant marcher, débutantes ou non (l'été, à cause de la chaleur, les randonnées ont lieu le lundi matin).

Une sortie à la journée a lieu un dimanche par mois. Des visites de sites se font durant l'année (grottes, chapelles, châteaux, etc.).

Une sortie de plusieurs jours a eu lieu du 14 au 17 mai 2015 au Mont-Dore en Auvergne. Les participants avaient demandé à un guide de leur concocter un programme sur mesure qui s'est déroulé dans une ambiance décontractée et chaleureuse.

Dans le cadre des activités périscolaires pendant deux vendredis après midi, quelques personnes de l'association ont encadré les enfants dans une sortie de marche.

**Prochain grand rendez-vous : le videgrenier organisé le 12 juillet 2015 de 8 h à 18 h. Venez nous rejoindre pour passer de bons moments à l'air pur !**

## L'Ardéchoise à La Souche

Pour de très nombreux passionnés de cyclisme, l'Ardéchoise a été à nouveau un grand moment de sport et de convivialité !

Les coureurs ont traversé le village et gravi le col de la Croix de Bauzon sous un beau soleil.



Cette année encore, l'association "Les Amis du Brouty", alias "Les Saint-Bernard du Brouty", a régalié les coureurs. Les bénévoles ont proposé de succulents gâteaux et de la charcuterie, le tout fait maison !



Un grand merci aux bénévoles qui ont ravitaillé les coureurs !



## Amis de l'église Saint-Sauveur

Les bénévoles de l'association poursuivent l'entretien de l'église.

La réfection de la peinture blanche des trois autels de l'église est presque terminée; la porte d'entrée a été nettoyée, une protection reste à réaliser (lasure incolore ou peinture).

Rendez-vous le dimanche 09 août pour la traditionnelle vente de gâteaux à la sortie de l'église.

## Enfant et amis de l'église Saint-Louis

Les membres de l'association poursuivent l'entretien de l'église, du cimetière et des abords.

Afin de vous faire part des travaux réalisés et des projets, rendez-vous le dimanche 26 juillet pour le repas champêtre au hameau de Saint-Louis.

## A la découverte des chemins !



Il existe de très nombreux chemins autour du village pour découvrir la commune sous un autre angle. Des circuits accessibles à tous et des chemins plus sportifs, il y en a pour tous les goûts !

- Le **circuit des Endettés**, accessible à tous (environ 3,5 km, faible dénivelé), permet de découvrir les magnifiques calades qui partent de la route départementale et donnent accès aux sous-bois situés au-dessus du village. En haut du village, avant la dernière maison, prendre la calade qui monte en direction de l'église, suivre le chemin jusqu'au château de Charay. Longer la route sur 30 m puis reprendre le sentier sur la droite, rejoindre le Couchou, monter jusqu'aux 4 chemins. De là, redescendre dans la direction de la Souche (balises jaunes et blanches).

- Le **circuit de la Croze** (4 km, faible dénivelé) prend le même itinéraire que le chemin des endettés jusqu'à Charay, puis suivre la route jusqu'à la Croze ; dans le hameau, tourner à gauche et descendre le chemin. Arrivé devant le Lignon, tourner à gauche en direction du centre-bourg.

Deux chemins permettent de se rendre à Jaujac :

- Le **chemin de la Ribe** démarre en contrebas du hameau des Lioures pour rejoindre le hameau des Chambons. Il traverse la Ribe et Dabrigéon, en longeant le Lignon par un parcours ombragé.

- **Un autre chemin, au bout de la route de l'Adreyt**, rejoint Jaujac par le hameau des Roudils puis le château du Bruget (variante possible par le Fau pour arriver au Chastelas).

Des circuits, un peu plus sportifs, vous permettent de prendre un peu de hauteur et d'apprécier les chemins qui montent aux crêtes :

- le **circuit des Rodes** (environ 4,5 km, 320 m dénivelé +) démarre au centre du village à l'embranchement Parent, suit les balises jaunes et blanches jusqu'aux 4 Chemins. Aux Plantades, suivre la direction de La Grange. Après la traversée du ruisseau Rioumonas, suivre un sentier qui traverse plusieurs clapas. À la Pointe des Rodes, un magnifique point de vue sur la vallée. Poursuivre en tournant à droite, passer sous les câbles. Au carrefour de La Grange, redescendre en direction de la Souche par les Plantades, les 4 Chemins et Parent.

- le **chemin des plaideurs** part des Lioures et monte au col de Fonfreyde. Sportif, ce chemin permet d'apprécier depuis les crêtes une vue magnifique sur les vallées de l'Ardèche et du Lignon. De là, possibilité de poursuivre vers Thueyts, Jaujac, la Croix de Bauzon.

- le **Tour du Mont-Aigu** (10 km, 700 m dénivelé +) commence 30 m à gauche après le départ de la route de Saint-Louis. Il monte dans les châtaigneraies puis traverse la forêt de hêtres et de larges pierriers, pour atteindre le col des Langoustines à 1213 m d'altitude. De là, vous pouvez poursuivre sur le plateau du Tanargue, pour ensuite redescendre par les Rodes. Variante : avant le col des Langoustines, prendre à gauche directement vers le Mont-Aigu (1313 m d'altitude, vue panoramique exceptionnelle), chemin très sportif.

Ces chemins sont entretenus et balisés. Il existe bien sûr nombre d'autres chemins à découvrir sur la commune.

Toute randonnée nécessite de prévoir de bonnes chaussures, un chapeau, une bouteille d'eau et une carte. Veillez à respecter les parcelles que vous traversez en restant sur les chemins, car elles sont souvent exploitées (châtaignes, bois ou les pâturages).

*Un plan des randonnées est disposé sur la place Jean Moulin.*

*La carte IGN au 25 000e de Largentière permet de se repérer sur la Souche.*

*La communauté de communes a édité un topoguide présentant deux chemins sur le village : « Découvrez les Hautes-Cévennes ardéchoises » (disponible dans les offices du tourisme).*



**Dimanche 19 juillet 2015**

Etape Mende / Valence

**Profitez du passage de la caravane du Tour et des coureurs !**

*Passage Croix de Bauzon :*

*caravane : 12 h 52 / coureurs 14 h 47*

*Traversée du village :*

*caravane : 13 h 12 / coureurs 15 h 06*

**Manifestation en soutien à ELA**



A l'occasion du Tour de France, participez à une manifestation en soutien à l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies)  
Contact : Marie- Noëlle PEREZ CANO  
06 19 34 57 81

**Sport et goûter gourmand !**



L'association Arlequin, avec l'aide de l'école de la Souche, participe au concours de la meilleure création de « madeleine » organisé par une célèbre marque de biscuit et la société du Tour de France.

Les vainqueurs de ce concours national gagneront des ordinateurs portables qui pourront profiter à l'école.

**Rendez-vous le 19 juillet 2015** sur le stand avec la venue de Bernard Hinault et quelques invités surprises qui viendront déguster ces créations et noter celles-ci pour le concours !

## Infos pratiques

### Vival Epicerie

Ouverture :  
mardi au samedi  
de 7 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30  
dimanche de 7 h 30 à 12 h 30  
**ouverture 7/7 du 06 juil. au 30 août**  
Tél. : 04 75 88 51 89

### Le Camélia Bar / Restaurant

**Ouverture du bar :**  
**Ouverture lundi en saison estivale**  
mardi et mercredi  
7 h 30 à 12 h et 17 h 30 à 20 h 30  
jeudi au samedi  
7 h 30 à 12 h et 17 h 30 à 19 h 30  
dimanche et jour férié  
8 h 00 à 12 h 00  
également les jeudis, vendredis,  
**Ouverture du restaurant :**  
**Ouverture lundi en saison estivale**  
mardi au dimanche à midi  
vendredi et samedi le soir  
les mardi, mercredi et jeudi soir  
sur réservation  
Tél. : 04 75 88 61 98

### Phil pizza

Tous les vendredis de 18 h 00 à 21 h 00  
Tél. : 06 72 87 35 84

### Confiturerie et biscuiterie

Accueil :  
lundi au jeudi  
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30  
vendredi  
de 8 h 00 à 12 h 00  
Tél. : 04 75 37 41 17

### Agence Postale

Ouverture :  
lundi au samedi 09 h 00 à 12 h 00  
(fermée le vendredi)  
Tél. : 04 75 37 00 52

### Le Safran des Monts d'Ardèche

Safran et produits dérivés, pâtes  
Producteur et transformateur de châtaignes.  
Production en vente :  
magasin Vival de la Souche  
marché de Jaujac, de Thueyts et  
marché d'Aubenas l'hiver  
Tél. : 04 75 37 93 40

## Hébergements communaux

### Gîtes des Lioures :

Réservations Gîtes de France :  
Tél. : 04 75 64 70 70

### Gîte d'étape Clos Marie :

Réservations mairie :  
Tél. : 04 75 37 90 11



## Des nouvelles de l'école

**Riche activité à l'école de La Souche !** En complément du travail quotidien en classe, plusieurs projets ont été développés au cours de cette année scolaire :

- Nous avons visité une expo sur la planète Mars à l'Arche des Métiers au Cheylard, et nous y avons fait des expériences sur le système solaire.
- En collaboration avec Mélanie Lemaire, intervenante en musique, nous avons travaillé pendant 15 séances d'1h30 sur l'Afrique et les percussions corporelles.
- Nous avons bénéficié d'un accès au gymnase de Montpezat en mars/avril pour y pratiquer de la gymnastique (maternelle/cp) et du badminton (ce1-cm2) avec une classe de l'école de Meyras.
- Nous nous sommes rendus à la piscine de Pont de Labaume à 8 reprises en fin d'année, le mercredi matin, avec l'école de Burzet.
- Nous avons vu des spectacles au théâtre de Vals les Bains.
- Nous avons passé une journée à Tras Le Puy le 9 avril, sur l'exploitation de Jacob et Cécile COSTES. Jacob nous a fait une démonstration d'élagage et nous a montré comment greffer des châtaigniers. Cécile nous a montré sa bergerie et son troupeau. Les enfants ont fait de la tyrolienne, de la slackline et de la grimpe dans les arbres!! Génial...

L'année s'est terminée en beauté, car pour conclure un travail sur la Préhistoire, nous avons visité la Caverne du Pont d'Arc le 25 juin.

Toutes ces sorties ont été prises en charge financièrement par plusieurs partenaires que nous tenons à remercier :

- la mairie et le Département de l'Ardèche, pour les séances de musique et l'Arche des Métiers ;
- la Communauté de Communes, pour l'accès au gymnase et à la piscine ;
- l'Amicale laïque, pour tous les transports et les sorties culturelles.

Bonnes vacances d'été à tous et rendez-vous **mardi 1<sup>er</sup> septembre** pour une nouvelle rentrée !

Caroline, Nadège et Fred



## L'agenda

### Juillet

#### Dimanche 12 juillet

Vide grenier  
Association Rando la Souche

#### Vendredi 24 juillet

Gala d'accordéon  
Association Culturelle Souchoise

#### Dimanche 26 juillet

Repas champêtre  
Amis de St-Louis

### Août / Septembre

#### Vendredi 31/07 au dimanche 02/08

Fête du village !  
Comité des Fêtes

#### Vendredi 31 Juillet :

22h00  
Bal ambiance années 80 et  
spectacle "Claude François"

#### Samedi 1er Août :

14h00 - concours de boules  
(doublette, 100 euros de mises)  
22h00 - Orchestre TRANSAT

#### Dimanche 2 Août :

19h00 - Bal Musette - Rétro - Variété  
Orchestre Jean-Pierre COUSTEIX  
20h30 - Repas " cochon à la broche"  
(Réservation VIVAL La Souche)

#### Dimanche 09 août

Vente de gâteaux à la sortie de l'église  
St-Sauveur  
Amis de St-Sauveur

### Septembre / Décembre

#### Samedi 26/09

Bal  
Association Culturelle Souchoise

#### Dimanche 22 novembre

Belote  
Amis de St-Sauveur

#### Jeudi 26 novembre

Repas pour les aînés du village  
Génération Mouvement



+ d'infos sur  
[www.lasouche.fr](http://www.lasouche.fr)

### Ouverture au public de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois, 10 h 00 / 12 h 00

Tél. : 04 75 37 90 11 Courriel : [contact@lasouche.fr](mailto:contact@lasouche.fr)